

Coopérer et mutualiser entre organisations de l'ESS

« Le plus gros brin de chanvre ne saurait faire un cordage. »

Ce que les mots veulent dire

- **Coopérer**, faire ensemble (du latin *cum operari*) à distinguer de collaborer, « peiner » ensemble (du latin *labor*, peine) ; a engendré ‘coopérative’
- **Mutualiser**, mettre en commun (du latin *mutare*, changer, (muter), et plus tard échanger ; => mutuelle

On s' associe pour coopérer (*dimension fonctionnelle*) ou pour mutualiser (*dimension structurelle*) :

- la coop appelle de la mutualisation, celle du temps et des ressources notamment, mais aussi du don, beaucoup de don qui engendre du contre-don
- la mutualisation est un tremplin pour la coopération, elle ne la génère pas automatiquement ; exemple : la copropriété.

Approche structurelle *à dominante institutionnelle*

Des pratiques nombreuses et des modèles variés.

Les organisations s' associent

- **1 - Par le « mariage » : fusion, absorption, etc.**
ex : coop agricoles, ADSEA 17 La Protectrice, mutuelles santé, BGE Talents
- **2 - En mode vertical : affiliation à un mouvement, création de filiales (AI-ETTI), d' antennes (AI, ML, ...)**

Mais la multi-appartenance se développe : *exemple, dans les coordinations de la CPCA, de 1 à 4 implications par ass.*

- **3 - En mode horizontal** : pour des services ou un projet commun, **une entité nouvelle apparaît**, occasionnelle ou permanente => *page suivante*
- **4 - En mode mixte** : *exemple plus rare des UDAF (1945) et des CREAI (1965) tous deux créés par l'État.*

Pour agir ensemble en mode horizontal

du plus « simple » au plus complexe

- 1 - par et dans une **simple coordination éphémère de projet**
ex : Téléthon, groupe handicap du Conseil de dév. Pays du Cognac
- 2 - en constituant **un groupement solidaire ponctuel (appel d' offres)**
ex : Coordinations CPCAs P.Chtes pour former les bénévoles, dont l'URIOPSS
- 3 - en constituant **une inter-association permanente** *ex*
: les MDA, la CAFIPP, le réseau INPACT, la SALAMANDRE, le réseau RIC, etc.
- 4 - en constituant **un groupement d' employeur (objet centré sur l' emploi)**
 - *ex : OMEGA à Angoulême, entre les collectivités*
Ce GE peut être mono ou multisectoriel, ce qui favorise l'emploi
- 5 - en constituant **un GIE, ou mieux une SCIC (à objet large)**
ex : un FJT et une MECS en Languedoc pour un restaurant
- 6 - par convention : **le groupement médico-social, GSMS = statut variable et objet large ; le groupement d'économie solidaire (GES) du COORACE**

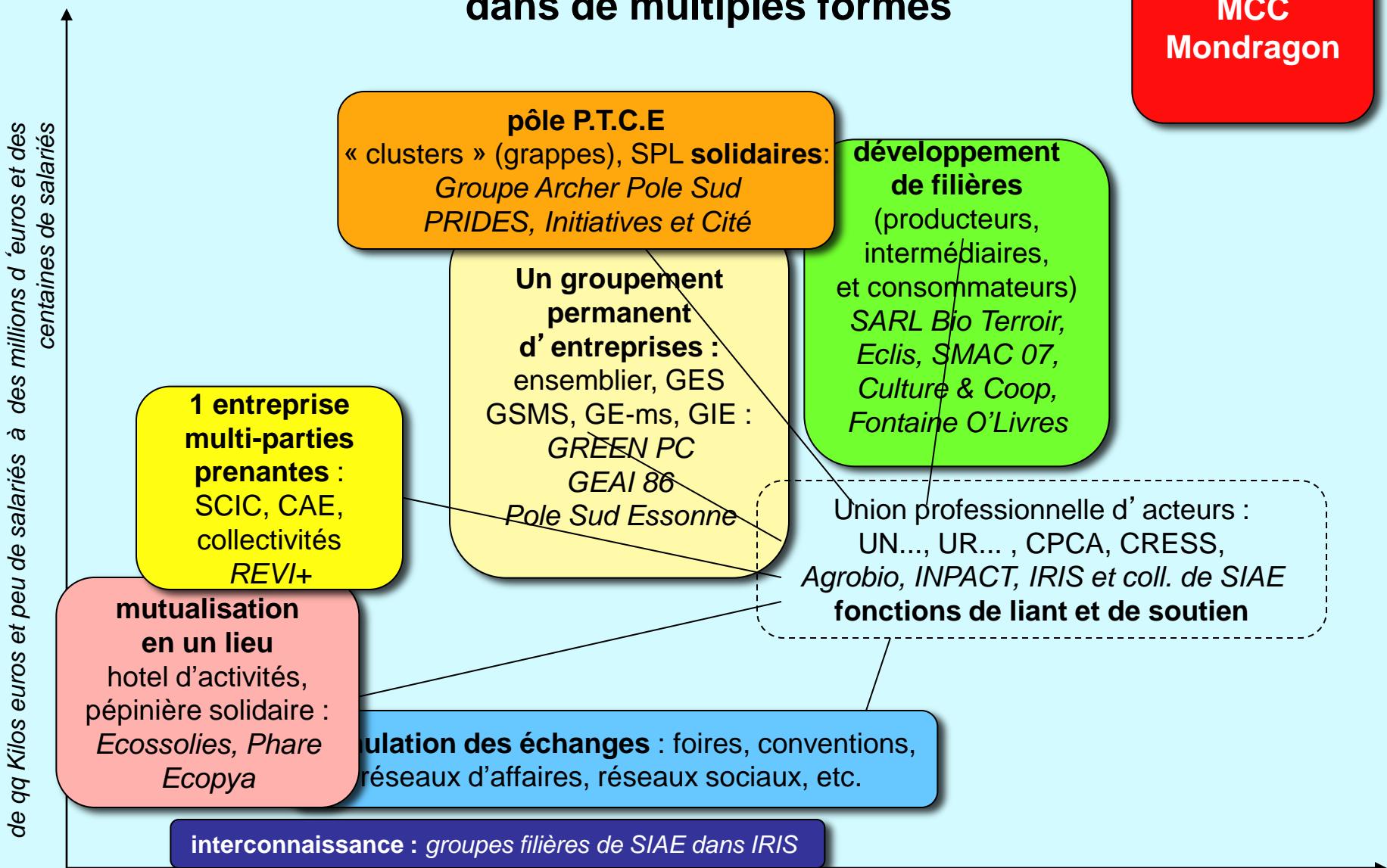
Approche géo-économique

par le territoire et l'emploi

poids économique direct
par le nombre d' emplois
puis le chiffre d'affaires

Coopérer et mutualiser dans de multiples formes

MCC
Mondragon



du local au pays puis département régional, national européen et à l'international

dimension territoriale :
taille géographique croissante

Première caractérisation

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economiques

texte de septembre 2010

Les critères INCONTOURNABLES de caractérisation d'un PTCE

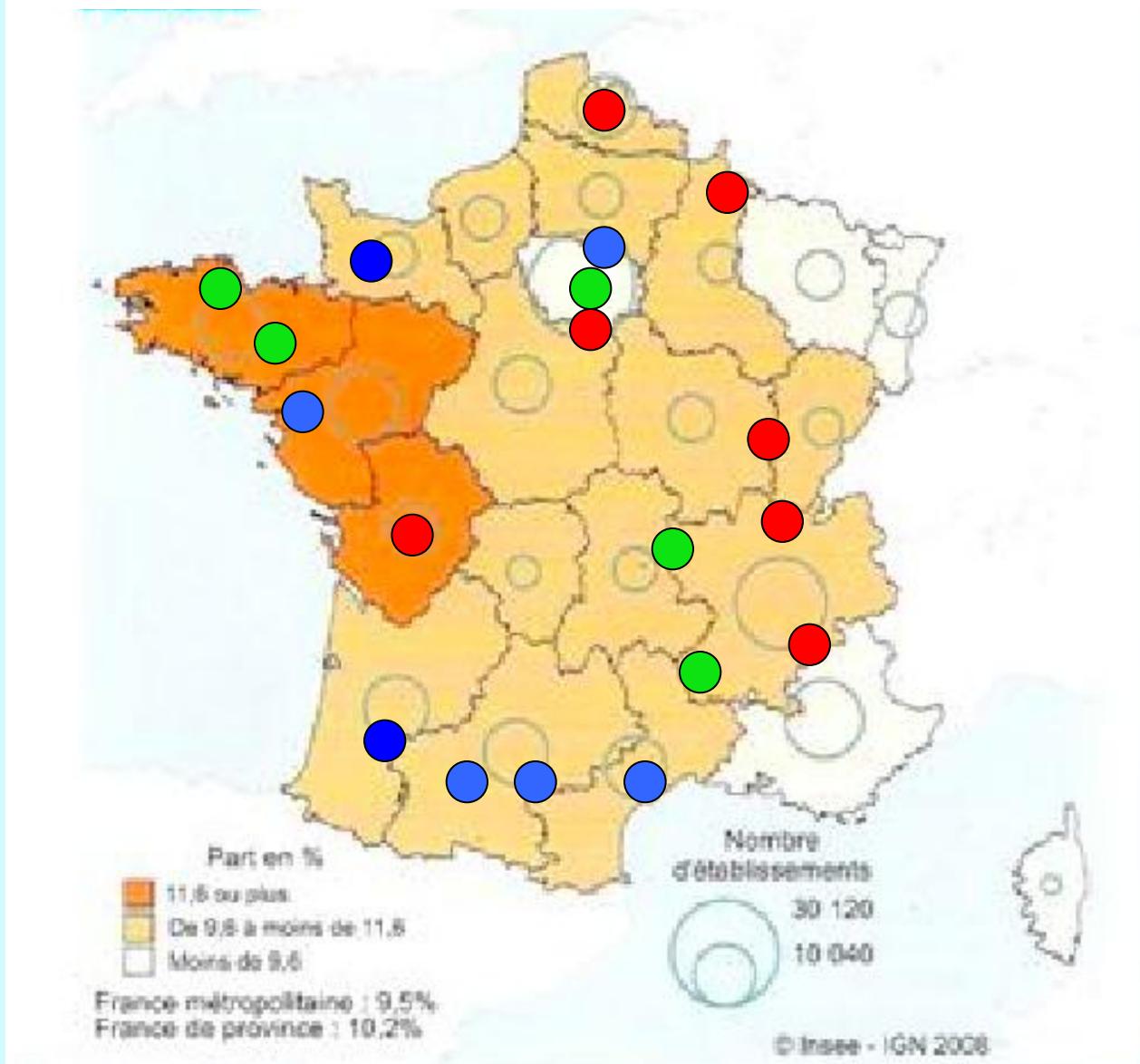
- **une mixité d'entreprises et une réelle dimension économique** (*pas un centre de ressources institutionnel*)
- **la taille (5 à 10 organisations)**
- **une réelle stratégie du projet**
- **une coopération intégrée entre les parties prenantes**
- **utilité sociale reconnue d'une majorité des activités du PTCE**
- **dimension temporelle longue de l'engagement**
- **contractualisation économique**
- **implication publique**

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economiques

Les critères à TESTER lors de la phase d'expérimentation

- une localisation concrète visible du Pôle
- une dimension d'expérimentation, de recherche-développement
- une évaluation partagée du processus et des résultats
- principe d'équivalence : statuts et gouvernance démocratique du Pôle
- appartenance active à l'ESS et à ses politiques
- une dimension emplois significative
- pour obtenir la LABELLISATION en tant que PTCE

Localisation des PTCE témoins



Champ : Établissements employeurs
Source : Insee - Clap 2006

Les PTCE enclenchent des coopérations à une échelle de territoire, le bassin de vie que l'ESS savait mal fédérer. Q'il s'agisse des associations (CPCA et ses niveaux, etc.) ou des SCOP par exemple.

La vitalité d'un système n'est pas dû à sa taille mais à la quantité et à la qualité des liens qu'il a su nouer avec son environnement.

Henri Laborit

Quelques points essentiels

Pour marier l'éthique et la technique

On ne naît pas coopérateur, on le devient.

Savoir coopérer, cela s'apprend avec **des outils**, cela **se co-évalue** et nous fait grandir en humanité.

Les statuts sont moins importants que les actions de **reliance, le faire ensemble** (Edgar Morin). Ce sont des facilitateurs et pas des garanties.

Les clés du futur de l'ESS : confiance, savoir coopérer, créativité, anticipation pour un développement durable

... et ouverture à l'économie ordinaire du territoire.